



# POLITIQUE FAMILIALE

## RETOUR SUR L'ACTUALITÉ

**1<sup>er</sup> janvier 2014**

Tout ce qui change au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- hausse des cotisations vieillesse de +0,15 points (portées à 15,25%) et baisse de la cotisation famille de - 0,15 points (ramenée à 5,25%)
- ASS, ATA, AER, AER et RSA : + 1,3%
- Plafonds d'attribution des prestations familiales : + 1,9%
- SMIC : + 1,1%

**20 janvier 2014**

Adoptée en toute fin d'année, la loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraite est promulguée le 20 janvier 2014 et finalement publiée au Journal officiel le 21 janvier.

**Elections municipales 2014**

Dans le cadre des prochaines élections municipales, les **23 et 30 mars 2014**, Familles de France appelle ses associations à interpeller les candidats aux élections.

Le projet municipal, c'est un projet qui concerne directement les familles (services et commerces de proximité, éducation, santé, logement...) : sur tous ces sujets, nos associations sont actrices.

En savoir plus :  
<http://www.familles-de-france.org/node/1929>

**Financement de la politique familiale**

Le Président de la République annonce le **31 décembre 2013** la suppression prochaine (2017) des cotisations employeur qui financent la branche famille de la sécurité sociale.

Une annonce en point d'interrogation car ces cotisations représentent plus de 30 milliards d'€, dont le gouvernement n'a pas encore précisé la compensation (bien qu'il exclut de nouvelles augmentations d'impôt, ou une baisse des prestations familiales).

*Mieux comprendre la politique familiale* : **Familles de France** propose une synthèse (historique, principes, financement, action) : <http://www.familles-de-france.org/node/1917>

**Vos droits**

**DES - dossier social étudiant**

Il permet de faire sa demande de bourse universitaire ou de logement étudiant. Il est ouvert en ligne depuis le **20 janvier** :

<https://dse.orion.education.fr/depot/>

Les bacheliers et étudiants qui souhaitent faire une demande pour la **rentrée 2014** doivent s'y rendre.

**Le chiffre**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 la France compte **66 millions** d'habitants, dont **280 000** bébés supplémentaires en 2013.

**31 janvier 2014**

Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault installe le groupe de travail sur la fiscalité des ménages. Cette réunion suit le RDV de **novembre 2013** avec les partenaires sociaux pour une grande réforme de la fiscalité. Le groupe tiendra 4 réunions thématiques au 1<sup>er</sup> semestre 2014, avant de rendre ses conclusions début avril.

**21 janvier 2014**

**Familles de France** : réunion de la commission politique familiale.

A l'ordre du jour : les prochaines échéances électorales, le futur projet de loi autonomie.

**Vos démarches**

Le calendrier fiscal 2014 : il vous permet de consulter mois par mois les dates de prélèvement de vos différents impôts, les dates limites pour choisir votre mode de prélèvement (mensualisation ou au prélèvement à échéance), les dates échéances de paiement de l'impôt.

Il est disponible en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)